

J'estime que nous devons être vigilants et respectueux de notre histoire en conservant la valeur historique de ces lieux ancestraux à Sillery, en protégeant les grands arbres et les espaces verts, en limitant le développement immobilier.

Le Plan de conservation doit englober des propriétés au nord du Chemin st-Louis : l'église St Michael près du cimetière Mount Hermon et également les terres de la Commission scolaire Central Québec.

Suzanne Déry